le Commissaire central, de MM. les Commissaires d'arrondissements et par la gendarmerie.

On empêche, avec raison, de circuler aux abords des bâtiments incendiés, plusieurs murs menaçant ruine.

LE FILS TÉLÉPHONIQUES

Un réseau entier a été détruit : vingt-deux fils ont été coupés.

LA RÉCEPTION DE LA « FANFARE DELATTRE »

a été enthousiaste : Mardi soir à onze heures trois quarts plus de deux mille personnes se pressent dans la gare et aux environs : beaucoup de dames.

Déjà les cerveaux sont fort surexcités, car chez beaucoup de personnes, l'idée adoptée est que des insinuations malveillantes contre la Fanfare ont pu empêcher son succès.

En général on veut protester contre l'accueil froid que notre société a reçu au Havre.

On exprime très ouvertement son ressentiment par des cris et même par des chants improvisés.

Des groupes nombreux chantent la *Marseillaise*, des vivats, des chœurs patriotiques. Des feux de bengale brûlent de temps en temps.

Quand la *Fanfare Delattre* entre en gare, une ovation indescriptible lui est faite. On se pousse, les bouquets pleuvent, le cortège se forme après quelques minutes consacrées aux premières effusions.

Nous remarquons l'*Union des Trompettes*, la *Cecilia* en nombre, des délégations du *Choral Nadaud*, des *Mélomanes roubaisiens*, de l'*Alliance chorale*, et de plusieurs autres sociétés qu'il nous est difficile de reconnaître, à cause de l'absence d'uniformes ou d'insignes.

Sur le parcours, rue de la Gare, cris de vive Louis Knorr! vive la *Fanfare-Delattre!* vive la France! à bas la Prusse! et d'autres cris visant plusieurs personnes de Roubaix qu'on croit hostiles à la Fanfare.

Le cortège fait le tour de la Place ; il s'arrête vis-à-vis de la Mairie : les cris que nous donnons plus haut continuent et s'accentuent davantage. On a confectionné un refrain sur l'air connu des jours d'élections.

A bas N..., à bas N. !
Il faut les pendre demain matin !

Sur différents points des altercations et des rixes légères se produisent : les esprits sont exaltés ; on prend ceux qui ne disent rien pour des traîtres. On est chauvin.

Le cortège reprend sa marche. Arrivé au *Globe*, nouvelle ovation : dans le café, dans la cour et dans le couloir on se pousse atrocement : quand nous y pénètrons les tables, les chaises sont envahies.

M. Georges Delporte, au nom de la population roubaisienne adresse au directeur de la *Fanfare Delattre* l'expression de ses sentiments de fraternelle sympathie. Il lui offre ensuite de la part du *Choral Nadaud* une très belle couronne.

M. Louis Knoor lui répond en termes émus : avant qu'il ait commencé à parler, une voix s'écrie : « pas de démission! »

Le directeur de la *Fanfare Delattre* remercie M. *Georges Delporte de ses bonnes paroles*, et Roubaix tout entier de l'accueil qu'il lui a fait.

Ses efforts tendront à remporter dans la suite des succès plus grands.

Dans tout il y a la note comique : aussi tout le monde a-t-il été surpris de voir un garçonnet d'une quinzaine d'années, habillé de gris, demander la parole et imposer silence.

— « Messieurs, je suis étudiant.... (silence prolongé) bruit, sourires... Messieurs, parce que je suis jeune, vous croyez que je suis un imbécile? »

On n'a pas manqué de rire, et l'étudiant est descendu de la table sur laquelle il s'était fait hisser.

Terminons en citant, parmi les plus belles couronnes qui ont été offertes, celles de M. Pierre Catteau et du *Choral Nadaud*. Elles sortent de la maison veuve Chatteleyn-Onof, fournisseur habituel. Remarquées aussi celles des *Mélomanes Roubaisiens* et de la *Cecilia*. H. DUFERMONT.

Le concours du Havre. — *Le Journal du Havre*, qui nous parvient aujourd'hui, donne le compte-rendu de la deuxième journée du concours. Il ne dit pas un mot de l'incident relatif à la *Fanfare Delattre*, et dont nous avons parlé.

Voici la liste des lauréats du concours international d'honneur pour fanfares (sociétés des divisions supérieures et d'excellence réunies :

1er prix, une coupe de Sèvres, offerte par M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, et une prime de 2000 fr., Fanfare du commerce d'Arras. 2e prix, couronne de vermeil, offerte par la Fanfare gravillaise du Havre et une prime de 1.000 fr. Fanfare Libre de Vouziers. — 3e prix, médaille d'or, offerte par le Conseil général. Fanfare de Kéramis de la Louvière. — 4e prix, une palme de vermeil. Les Amis-Réunis, de Bruxelles.

Voici les noms de sociétés du Nord qui ont obtenu des succès au même concours :

Société chorale de Denain. — 1re division : 2e prix de lecture à vue. 1er d'exécution. 2e d'honneur.

Union orphéonique de Cambrai. — 1re division : 2e prix de lecture à vue, 3e, d'honneur.

Société philharmonique de Maubeuge. — 2e division : 1er prix de lecture à vue, d'exécution et d'honneur.

Un orage d'une violence très grande a sévi sur Roubaix mercredi après-midi. Aux environs de la place les premiers coups, le premier surtout a causé une grande émotion. On ne signale jusqu'à présent qu'un accident purement matériel chez M. Emile Buisine, expéditeur rue Traversière.

L'orage est tombé sur un magasin à fourrage et a enlevé une centaine de pannes.

Le mortier a été réduit en poussière.

M. Buisine fils se trouvait sur l'escalier du magasin : il a reçu au bras une forte secousse, et est resté sans mouvement pendant quelques minutes.

Une pluie torrentielle est tombée, et a forcément causé des inondations de caves dans les quartiers du boulevard Gambetta et du Trichon.

Ecole nationale de musique. — Par arrêté préfectoral en date du 26 mai 1887, a été nommé aux fonctions de professeur de la classe d'ensemble de l'Ecole nationale de musique de Roubaix M. Clément Brontin, directeur de la dite école.

On sait que la création de cette classe a été votée récemment par le conseil municipal.

L'Union des Travailleurs nous prie d'annoncer qu'elle convoque ses membres actifs en son local, vendredi soir, à huit heures et demie, pour une communication urgente.

Le concours hippique organisé par le *Club hippique roubaisien*, dans sa piste du parc de Barbieux, aura lieu les dimanche et lundi 12 et 13 juin. Voici le programme des opérations :

A une heure. — Concours d'équipages et chevaux de traits, pour tous chevaux servant au commerce, à l'industrie et l'agriculture, sans conditions d'âge ni de provenance. (Entrée gratuite.) Première catégorie. — Attelages à quatre, à trois et à deux chevaux. — 1er prix, une médaille d'argent et 20 fr. à l'écurie ; 2e, Une médaille d'argent et 10 fr. à l'écurie ; 3e prix, Un flot de rubans et 5 fr. à l'écurie ; 4e et 5e, flots de rubans. — Deuxième catégorie. — Chevaux attelés seuls. — 1er prix, une médaille d'argent et 15 fr. à l'écurie ; 2e, Une médaille argent et 10 fr. à l'écurie ; 3e, Un flots de rubans et 5 fr. à l'écurie ; 4e et 5e, flots de rubans.

A deux heures et demie. — Concours d'équipages et chevaux de maîtres, sans conditions d'âge ni de provenance. — Première catégorie, attelages à quatre chevaux, (entrée 30 fr. par équipage). — Premier Prix : Une médaille en argent et 20 francs à l'écurie; deuxième prix : Flots du rubans et 10 francs à l'écurie. — Deuxième catégorie : Attelages à deux chevaux en paire : Entrée 20 francs par équipage : 1er prix, un objet d'art, une médaille argent et 20 fr. à l'écurie ; 2me prix, une médaille argent et 15 fr. à l'écurie ; 3me prix, un médaille argent et 10 fr. à l'écurie. 4me, 5me et 6me prix, Flots de rubans.

A quatre heures. — Courses au galop (sauts d'obstacles). — Première épreuve, prix d'ouverture. — Pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, n'ayant pas gagné de prix dans les concours hippiques depuis le 1er janvier 1887, montés par des gentlemen. — Tenue : Habit rouge ou jaquette noire. — Chapeau haute forme. — Entrée : 10 francs. — Poids 70 kilog. — Huit obstacles, (pas de rivière). — 1er prix, un objet d'art et une médaille de vermeil : 2e prix, médaille d'argent ; 3e prix, médaille d'argent ; 4e, 5e et 6e prix, flots de rubans.

Deuxième épreuve, — Prix des dames. — Pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen. — Tenue : Habit rouge ou jaquette noire. — Chapeau haute forme. — Entrée : 20 francs. Poids : 70 kilog. — 1er prix, objet d'art : 2me prix, médaille d'argent. — 3me, 4me et 5me prix. Flots de rubans.

Journée du lundi 13 juin. — *A 2 heures précises* : Concours d'équipages et chevaux de maîtres sans conditions d'âge ni de provenance. 3e catégorie. — Attelages à 2 chevaux en tandem. Entrée : 20 francs par équipage. 1er prix, un objet d'art, une médaille d'argent et 20 fr. à l'écurie ; 2e, Flots de rubans et 10 fr. à l'écurie. 4e catégorie. — Chevaux attelés seuls. Entrée : 10 fr. par équipage. 1er prix, un objet d'art, une médaille d'argent et 15 fr. à l'écurie ; 2e, une médaille d'argent et 10 fr. à l'écurie ; 3e, une médaille d'argent et 5 fr.; 4e, 5e et 6e, Flots de rubans.

A trois heures. — Concours de chevaux de selle pour chevaux de tout âge, de toutes nationalité, montés par des gentlemen. — Exercices individuels et à volonté dans toute longueur de la piste (au pas, au trot, au galop). Poids libre. Entrée 5 fr. Tenue : habit rouge ou jaquette noire. Chapeau haute forme. — 1er prix, Un objet d'art et une médaille de vermeil. 2e, Une médaille d'argent. 3e, Une médaille d'argent. 4e, 5e et 6e, Flots de rubans.

A quatre heures. — Courses au galop (sauts d'obstacles). Prix de la coupe, pour chevaux de tout âge, de toutes nationalités, montés par des gentlemen. Poids 70 kilog. — Entrée : 20 fr. ; Tenue : habit rouge ou jaquette noire. Chapeau haute forme. — 1er prix : Un objet d'art ; 2e, un objet d'art, offerts par M. Isaac Holden ; 3e, Une médaille d'argent ; 4e et 5e, Flots de rubans.

A cinq heures et demie. — Longchamps de tous les attelages et de tous les chevaux de selle.

Le président, Maurice Bossut ; le secrétaire, Edouard Ribaucourt, fils ; commissaires. Louis Dillies, Gustave Wattine fils, Auguste Lefrançois.

La musique municipale de Croix, se fera entendre pendant le concours.

Exposition de voitures et de harnachements. — Les engagements accompagnés du montant des entrées, avec les renseignements détaillés sur les noms des chevaux engagés, leur robe, leur sexe, etc., etc., doivent être parvenus au secrétaire du Club. M. E. Ribaucourt, 35, rue du Grand-Chemin, avant le jeudi 9 juin, à 6 heures du soir. Passé ce délai, les engagements ne seront plus valables.

Adjudication. — *Travaux de mise en état de viabilité de la rue de Denain.* — Voici les résultats de cette adjudication à laquelle il a été procédé mardi matin à la mairie :

Dévis : 42,500 francs.

M. Carette-Duburcq, de Roubaix, 0,15 cent. 0|0. Cette soumission a été rejetée comme n'étant pas conforme au cahier des charges qui stipule que le rabais doit être fait sans fraction de francs. M. Louis Simoens, d'Hem, 3 pour cent, M. Antoine Labbe, de Lille, 6 pour cent, adjudicataire.

Revue d'appel. — On nous prie de rappeler aux hommes à la disposition, qu'il sera procédé, le jeudi 9 courant à dix heures du matin, à la revue d'appel des classes 1882 et 1884 ; doivent également répondre à l'appel de leur nom, les hommes classés dans les services auxiliaires des classes 1874, 1878, 1880, 1882 et 1884.

La revue se fera, cette année, sur le trottoir gauche de la rue de la Gare, la cour de l'Hôtel des Pompiers étant trop restreinte.

Le colonel Couston, commandant le corps des sapeurs-pompiers de Paris, vient d'adresser aux officiers, sous-officiers et soldats de son régiment, un ordre du jour dans lequel il les félicite de leur belle conduite lors de l'incendie de l'Opéra-Comique. Parmi ceux qu'il cite à l'ordre du jour se trouve notre concitoyen, M. le capitaine Moyart.

Une manifestation touchante a été organisée lundi en l'honneur de M. Félix Cattelain, un digne vieillard honoré de tout le quartier de l'Epeule.

Une messe jubilaire a été célébrée en son honneur en l'église du Saint-Sépulcre. M. Félix Cattelain est président de la société *Saint-Paul*, dite du *Franc Bouleur*, dont il fait partie depuis 1837.

Le cinquantenaire a été joyeusement fêté chez M. Jules Delporte, 106, rue du Grand-Chemin, siège de la société.

Il est beau de voir cette union, cette vraie solidarité dans le peuple, l'entrain admirable avec lequel on avait préparé la fête-fanfare improvisée, vieux militaires décorés, vieillards portant les anciens drapeaux de sociétés rangés, tout cela témoignait éloquemment des sentiments de sympathie dont le jubilaire est entouré.

Blessés. — Désiré Bertrand et Victor Delmotte, blessés dernièrement, l'un place *Nadaud*, en tombant d'un camion, l'autre, quai de Calais, par une machine, sont morts à l'Hôtel-Dieu où ils avaient été transportés.

L'état d'Adolphe N..., atteint par un train, près du passage de l'Allumette, continue à s'améliorer.

Imprudence. — Un jeune ferblantier, Henri Vraux, se trouvait, lundi, dans l'après-midi, sur le toit d'un premier étage, cour Frère, rue de Mouveaux, où il habite, quand, histoire de lui faire une farce, quelques gamins enlevèrent l'échelle appliquée contre le mur.

Ne pouvant descendre de la même façon qu'il était monté, Henri Vraux paya d'audace, il sauta; Malheureusement, dans sa chûte, il se contusionna diverses parties du corps. Il a été, mardi, transporté à l'Hôtel-Dieu.

Un mauvais payeur. — Camille V..., journalier, avait, il y a quelque temps, prêté au patron d'un cabaret, une somme assez forte, et lundi, dans la soirée, il vint lui réclamer tout ou partie de l'argent prêté.

— Je suis, dit-il au débitant, sur le point de me marier ; j'ai donc besoin de l'avoir que je possède.

L'autre, malheureusement, ne l'entendit pas de la sorte ; il injuria Camille V..., et, peu, après, lui donna des coups. V... fut si grièvement blessé que M. le docteur Godefroid le fit transporter à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave Procès-verbal a été dressé.

Concours colombophile. — Résultat du concours de Cercottes, organisé par le cercle *Union-Roubaix*, 277 pigeons lâchés à 5 heures, vent Sud-Est, convoyeur Aubin Veévaert, 29 mai 1887.

1er prix, Lamotte, 11 h. 30, V, 818 m. 3 ; 2e, Ed. Broways ; 3e, Gomer Petit ; 4e, J. Murcy ; 5e, Delvoye ; 6e, H. Salembier ; 7e, A. Fournier ; 8e, H. Salembier ; 9e, P. Ducatteau ; 10e, E. Dujardin ; 11e, Y. Dumortier ; 12e, D. Jeaussens ; 13e, E. Bass ; 14e, J. Marcy ; 15e, Juste Honoré ; 16e, A. Hansenne ; 17e, L. Duvier ; 18e, M. Thieffry.

19e prix, Parent ; 20, A. Vaissier ; 21e, D. Jeansons; 22e, M. Thieffry ; 22e, E. Bass ; 24e, E. Browaeys ; 25e, Dublé ; 26e, A. Tanchon ; 27e, Nicolas ; 28e, Bonami Wibaux ; 29e, L. Salembier ; 30e, Delvoie ; 31e, E. Browaeys ; 32e, Dublé ; 33e, F. Hazebrouck ; 34e, P. Marsy ; 35e, Messiean.

Wattrelos. — Le dimanche 19 juin, un carrousel sera donné, au bénéfice des pauvres de la commune.

Ce carrousel est offert par la société des *Amis réunis*.

Wasquehal. — *Une attaque nocturne* — Lundi vers onze heures et demie du soir, cinq jeunes gens de Wasquehal s'en revenaient chez eux, après avoir passé leur soirée à la ducasse de Croix.

Arrivés près de l'estaminet du *Noir Bonnet*, ils furent rejoints par un groupe de deux individus accompagnés de trois jeune filles, marchant dans le même sens qu'eux.

Une scène de sauvagerie incroyable se passa alors : par quoi fut-elle motivée? Mystère. Voici, d'après le témoignage des jeunes gens comment les faits se sont produits.

« Nous marchions, ont-ils déclaré, sans nous inquiéter des personnes qui étaient alors près de nous sur la route : tout-à-coup, l'un des deux individus vint accoster l'un de nous, Louis Selosse, et lui dit de ne pas toucher aux jeunes filles qu'il accompagnait.

» Quelques *mots furent échangés* : soudain l'inconnu sauta sur Selosse, lui donna un soufflet, et lui porta, dans le ventre, un coup terrible d'un couteau dont il venait de s'armer.

»Un de nos amis, Hippolyte Templemaere voulut empoigner le meurtrier, mais celui-ci, le frappant aussi de son arme, ne réussit à différentes reprises qu'à trouer sa redingote à l'épaule.

»Ce fut alors une melée générale à laquelle les jeunes filles prirent part. Un troisième de nos amis, Alp. Mangré, prenant la fuite à travers champs, fut poursuivi par le bandit qui tenait toujours son couteau à la main, prêt à frapper. »

Les malfaiteurs s'éloignèrent enfin. Mais le jeune Selosse avait une blessure profonde ; il pria un de ses camarades d'aller quérir du secours.

On transporta Selosse chez lui. La blessure était longue de 6 à 7 centimètres et les intestins s'en échappaient.

On manda MM. les docteurs Jacquart, de Wasquehal et Descarpentries, de Croix qui se mirent en devoir de recoudre la plaie.

L'opération réussit aussi bien que possible, et le jeune homme montra beaucoup de courage en ce pénible moment.

On peut craindre une péritonite; tout espoir n'est pas perdu de sauver la victime dont la famille est très honorée et estimée à Wasquehal.

Louis Selosse est un jeune homme de vingt-et-un ans, habitant chez ses parents, qui sont cultivateurs.

Ses amis étaient des habitants de Wasquehal : Hippolyte Templemaere, cordonnier; Désiré Blondeau, blanchisseur; Joseph Vandersticlelen, débourreur et Alphonse Mangé, journalier.

Comme nous l'avons dit, Templemaëre en a été quitte à bon marché : il n'est pas atteint, mais sa redingote a été percée de cinq on six coups de couteau.

Une enquête a été commencée sur le champ par la gendarmerie de Roubaix qui se trouvait en tournée dans ces parages.

Les deux individus qui ont attaqué les jeunes gens étaient, ont-ils déclaré, complètement inconnus à ceux-ci.

L'un d'eux doit avoir la figure abimee, car dans la mêlée, l'une des victimes de l'agression a déclaré avoir tant égratigné son adversaire, que des morceaux de chair lui étaient restés dans les ongles.

On a ramassé par terre à l'endroit où la lutte avait eu lieu une pipe en écume.

Ascq. — Un vol a été commis chez M. Henri Waguenaire, marchand d'étoffes. On s'est introduit dans le magasin par un carreau brisé : les marchandises enlevées consistent en sept pièces de toile de Vichy et six pièces de pilou.

M. Waguenaire estime le montant de sa perte à trois cents francs.

Deux individus ont été vus rôdant dans le village la veille du vol : Ce seraient des repris de justice, dont un certain Auguste Herteler, évadé de la prison de Clairvaux où il devait passer vingt ans, et un autre personnage également habitué des tribunaux, Alexandre Blicq.

La gendarmerie est à leur recherche.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 54me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes. Le réclamer au bureau du journal ou aux vendeurs.

TOURCOING

Une enquête d'utilité publique est ouverte au sujet d'une modification des alignements de la rue Ste Ursule. Les plans et autres pièces du projet sont déposés au secrétariat de l'Hôtel-de-Ville où les intéressés peuvent en prendre connaissance jusqu'au 15 juin. Les jours suivants, c'est-à-dire les 16, 17 et 18, M. Vincent, conseiller d'arrondissement, nommé commissaire enquêteur recevra les observations qui peuvent se produire concernant ce projet.

Acte de courage. — Mardi matin deux chevaux attelés à un camion se sont emportés. Ils parcouraient à fond de train les rues de Calais et Victor Hugo quand M. César Pochet, piqueur de travaux au Lycée, se jeta bravement à leur tête, et après avoir été traîné sur une longueur de plus de cinquante mètres, il parvint à les maîtriser, grâce à l'aide que lui prêta M. Decottignies, cultivateur, rue du sentier. Il n'y a pas heureusement eu d'accident de personne.

Des outils appartenant à des ouvriers terrassiers de l'usine à gaz et déposés dans une construction neuve du boulevard, ont été volés dans la nuit de dimanche par des malfaiteurs restés inconnus.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand Théâtre de Roubaix. — C'est une comédie très simple, mais aussi excessivement gai, que le *Conseil judiciaire*, dont la troupe de M. Godfrin nous a donné, dimanche, une représentation des mieux réussies.

Voici l'intrigue en peu de mots : L'administration des biens d'une jeune femme qui sème l'or comme s'il en pleuvait a été confiée à Me Pagevin, un avoué qui, charmé par la prodigue confiée a ses soins, et ne sachant comment faire pour se rendre agréable, non-seulement laisse sa cliente se livrer à de folles dépenses, mais encore entame, lui, Pagevin, sa propre fortune.

La pupille achète des toilettes, le tuteur l'emmène à Royat, et, vive la joie, tous deux mènent des cotillons échevelés. Heureusement, le mari revient ; il sera un conseil judiciaire beaucoup plus sévère que l'autre, et Me Pagevin, rendu à sa vie d'autrefois, passera ses jours entre ses dossiers et dame Pagevin, d'acariâtre humeur.

M. Jules Moinaux, l'un des auteurs de la pièce, à trop vu, trop étudié depuis depuis nombre d'années le monde du palais, les plaignants et les témoins, les avocats, les juges et autre gens de robe pour que, sous le trait caricatural, on ne reconnaisse en lui *on ne devine* la justesse d'observation. La physionomie d'une audience, au lever du rideau, lors du 1er acte, est de même typique et produit un curieux effet. Quant à la plaidoirie de Me Pagevin, elle provoque, comme la scène, absolument désopilante, des médecins, au 2e acte, un accès de rire qui secoue toute la salle.

Ces trois actes écrits avec une verve intarissable, saupoudrés de plaisanteries au gros sel, sont interprétés d'une façon parfaite. Mlle Jane Lepage rend très bien le rôle de l'écervelée Pauline ; M. Paul Schaub est un avoué solennel au 1er acte, débordant d'entrain au 3e, et applaudi, en tous cas, du commencement à la fin. Les autres artistes suivent l'exemple de leurs partenaires, et, selon le mot consacré, brûlent les planches.

En sommes, nous avons passé, à l'Hippodrome, une soirée fort amusante. MAURICE. JOSSERON.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 2 juin 1887.

Monsieur Alfred Reboux, directeur du *Journal de Roubaix*,

Pour satisfaire l'opinion publique et mes nombreux amis, je déclare être absolument étranger aux articles parus dans ce journal la *Revanche*.

Si on me connait l'ennemi de M. Knoor, mon cas est légitime, le tribunal civil de Lille à qui j'ai déposé ma plainte aura à statuer sous peu sur cette affaire.

Comptant sur votre obligeance habituelle pour l'insertion de ma lettre dans votre prochain numéro je vous prie, Monsieur, d'agréer mes civilités empressées. Victor CATTELAIN.

NORD

Denain. — Le conseil municipal de cette ville vient de nommer maire M. Delcambre. MM. Houtard et Dupuis-Caron ont été élus adjoints.

Cysoing. — Les cavaliers de cette ville ont décidé d'organiser un carrousel pour le dimanche 31 juillet prochain.

BELGIQUE

Luingne. — L'installation de M. F. Hocedez-Galland dans ses fonctions de bourgmestre a eu lieu lundi.

Les rues de Luingne avaient été, dès le matin, gracieusement ornées de sapins garnis de drapeaux et reliés entre eux par des guirlandes de fleurs.

Des arcs de triomphe avaient été dressés et la commune tout entière était pavoisée.

Vers deux heures, les sociétés se sont réunies : plus de quatre-vingts cavaliers figuraient au cortège d'honneur du nouveau magistrat.

Sur la place, un kiosque avait été établi pour la réception. C'est là que tous ont offert au bourgmestre leurs félicitations.

L'enthousiasme a été vif, les ovations nombreuses.

Un banquet avait été préparé dans la salle de musique.

La série des toasts a commencé par M. le Bourgmestre. Il a été porté au Roi et à la famille royale.

M. Trémérie, receveur communal, a porté le seconde toast à la santé du nouveau magistrat. Il a fait ressortir les sympathies et la reconnaissance que les habitants de Luingue doivent à la famille de M. Hocedez.

Les applaudissements les plus chaleureux ont salué la délicate allocution de M. Trémérie, à laquelle M. le bourgmestre a répondu en assurant la ville de Luingue de tout son dévouement aux intérêts des habitants.

M. le curé a remercié alors M. le bourgmestre des bonnes paroles qu'il avait dites à l'endroit du clergé.

La fête s'est terminée par une retraite aux flambeaux.

Les illuminations ont été superbes: citons entre autres celle du couvent Saint-Charles.

Herseaux. — Le porteur du *Journal de Roubaix*, qui fait le service de Mouscron, Luingne et Herseaux, a été attaqué, dimanche, vers trois heures et demie de l'après-midi, sur le pavé d'Herseaux, par un vacher de ferme, Auguste Vandewille.

— « Je te défends d'aller à Herseaux, lui disait-» il : tu ne passeras pas plus loin. »

Et joignant aussitôt le fait à la menace, il se mit à le frapper et voulut saisir sa sacoche de recette.

Mais il dut bientôt lâcher prise devant l'attitude de Julien P..., qui, tout en traitant son adversaire avec modération, a cependant porté plainte devant la justice belge.

Vandewille était, parait-il, légèrement pris de boisson.

Représentation proportionnelle. — MM. de Smet et Carlier déposeront incessamment à la Chambre un projet de loi sur la représentation proportionnelle.

Bruxelles. — La Chambre a abordé hier la discussion des crédits militaires extraordinaires. M. Beernaert s'est attaché à justifier le projet ayant trait aux fortifications de la Meuse. Il a dit qu'il est nécessaire que la Belgique soit armée à pouvoir empêcher, en cas de guerre, tout belligérant de violer son territoire. M. Beernaert a ajouté que les généraux représentent la ligne de la Meuse comme un passage très tentant.

ETAT-CIVIL. — *TOURCOING* — *Naissances du 30 mai* — Marie Lecroart, Fin-de-la-Guerre. — Hélène Leman, rue Cimbale. — *Firmin Dumortier, rue de Bus.* — Aline Bataille, Phalempins. — Josephine Leconte, rue Neuve-de-Roubaix. — Elise Avet, rue des Poutrains. — Arthur Foulon, rue de la Marliere. — Marie Motte, rue Chêne-Houpline. — Hélène Duhem, Blanc-Seau. — Firmin Decauninck, rue du Haze. — *Du 31.* — Oscar Belain, rue des Bons-Enfants. — Georgette Forcade, rue de Paris. — Charles Delannoy, rue des Quinze-Boutelles. — Aline Verbarne, rue de la Marliere. — Marthe Bossus, rue des Piats. — Theophile Coucke, Croix-Rouge. — Elodie Lucas, Tossee. — Augustin Lebrun, rue du Casino. — *Mariages.* — Octave Laisnez, 24 ans, tisserand, et Silvie Vantuyten, 19 ans, soigneuse. — Carlos Vanneste, 23 ans, rentreur, et Hermance Paco, 24 ans, soigneuse. — Henri Hayard, 31 ans, couvreur, et Justine Delescluse, 30 ans, soigneuse. — Jules Detournay, 26 ans, domestique, et Reine Desmettre, 27 ans, fille de magasin. — Achille Dujardin, 28 ans, rattacheur, et Ida Vandenbussche, 26 ans, soigneuse. — Henri Plouy, 27 ans, maçon, et Maria Benoit, 34 ans, rattacheuse. — Arthur Tonnel, 25 ans, rattacheur, et Marie Delhoute, 25 ans, rattacheuse. — Joseph Douart, 31 ans, tisserand, et Hortense Desprez, 23 ans, soigneuse — Jean-François Leruste, 26 ans, tisserand, et Amélie Peys, 26 ans, sans profession. — Jean Fournier, 21 ans, tisserand et Marie Defrennes, 20 ans, moulineuse. — J.-B. Dubar, 26 ans, rattacheur et Louise Dewittes, 24 ans, soigneuse. — Carlos Liare, 20 ans, chauffeur, et Céline Costeur, 20 ans, soigneuse. — Henri Rogez, 26 ans, fileur, et Zoé Delplanque, 21 ans, soigneuse. — Louis Lepers, 30 ans, rattacheur, et Marie Beghin, 30 ans, rattacheuse. — Gustave Broutain, 19 ans, teinturier, et Adèle Delescluse, 18 ans, soigneuse. — Adolphe Blanchart, 29 ans, corroyeur, et Pauline Dendievel, 27 ans, couturière. — Henri Vincent, 23 ans, tisserand, et Magde Declercq, 22 ans, soigneuse. — Prosper Cenninck, 25 ans, tisserand, et Appoline Niffe, 22 ans, soigneuse. — Alfred Ripston, 23 ans, mécanicien, et Blanche Vittu, 19 ans, dévideuse. — J.-B. Duforcan, 28 ans, rattacheur, et Marie Declercq, 21 ans, dévideuse. — Jules Jossan, 20 ans, débourreur, et Marie Boitel, 24 ans, soigneuse.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 22 au 29 mai.* — Henri Bonzans, rue de Papaume. — Emile Losfeld, rue Carnot. — Richard Cornille, rue d'Hem. — Leon Hautem, rue de la Fontaine. — *Publications de mariage.* — Victor Feys, charretier, 25 ans, à Croix, et Romanie Leroy, 19 ans, à Croix. — *Mariages.* — Gustave Delhecq, journalier, et Marie Sailly, ménagère — Léopold Degouy, et Emerentine Legueu. — Louis Béghin, et Léonie Desmulier. — Léonard Bataille et Sophie Varnès. — Edouard Blanquart, et Clémence Pennel. — Florimond Didreck, et Maria Duplat. — Louis Coute, et Philomène Gorgeal. — *Déclarations de décès du 22 au 29 mai.* — Mathon, présenté sans vie, rue de la Mackellerie. — Appoline Delescluse, à l'Alluméttte.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DEBERGHE-HARROUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hélène HARROUX, décédée à Roubaix, le 31 mai 1887, dans sa 23e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Saint solennels, qui auront lieu le jeudi 2 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, cour Rousselle, 6.

Les amis et connaissances de la famille SAMARCQ-RATTEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Alfred-Jules-Xavier-Joseph SAMARCQ, décédé à Mouveaux, le 31 mai 1887, dans sa 24e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 3 courant, à 10 heures, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Tourcoing.

Les amis et connaissances de la famille GYSELINCK-LEDEZ qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Désire GYSELINCK, décédé à Roubaix, le 31 mai 1887, à l'âge de 51 ans et 8 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 heures — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 10.

Les amis et connaissances de la famille DESQUIENS-TIBERGHIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Germaine DESQUIENS, décédée à Roubaix, le 1er juin 1887, à l'âge de 26 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 2 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decreme, 161, à 3 h. 1|2.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 2 juin 1887, à 10 heures 1|4, pour le repos de l'âme de Monsieur Alphonse-Francisque TOUSSAINT, de la maison Screpel et Tou-saint, décédé subitement à Roubaix, le 23 avril 1887, dans sa 55e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 2 juin 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'ame de Monsieur Georges-Lucien-Louis LIOUVILLE, sous lieutenant de réserve, officier d'ordonnance du général commandant la 1re brigade d'infanterie, décédé à Roubaix le 22 avril 1887, à l'age de 27 ans, administré des Sacrements de notre mère la sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, son priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Tressin, le jeudi 2 juin 1887, à 11 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Math Ide-Eugénie FRY, décédée à Tressin, le 11 mai 1886, à l'age de 52 ans, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 2 juin 1887, à 9 9 heures 1|4, pour le repos de l'ame de Dame Zélia BROUILLARD, épouse de Monsieur Jules DESPLANQUE, décédée à Roubaix, le 1er mai 1887, dans sa quarante-neuvième année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Le clergé français. — Un républicain adresse au *Petit Méridional*, qui a le bon esprit de la publier, la lettre suivante datée de Beaurières (Drôme) :

Les exemples de dévouement véritablement désintéressé sont si rares aujourd'hui que nous nous faisons un devoir de vous signaler la noble conduite du curé de Lesches pendant l'épidémie qui a décimé ce village.

Installé ici depuis les débuts de la terrible maladie, ce digne homme a sacrifié aux souffrants et aux nécessiteux sa fortune et sa santé. Il s'est endetté pour venir en aide aux malheureux, il a passé des nuits entières à leur chevet. Citons un fait entre mille : Une jeune fille atteinte par le terrible fléau a le corps en putréfaction.

Le propriétaire de la baraque de cette malheureuse veut jeter à la rue le corps, qui va être un cadavre. Le maire déclare ne pouvoir s'y opposer. Le curé arrive. Il charge la mourante sur ses épaules, l'emporte dans une bergerie écartée, la couche sur un lit improvisé, brûle ses vêtements qu'il a remplacés par d'autres, la soigne nuit et jour. Peut-être la guérira-t-il. J'ignore le nom de cet homme. Il nous semble que de tels faits méritent d'être signalés.

On nous a dit que M. le sénateur Loubet, se trouvant dans ces parages, a signalé cette admirable conduite au préfet en tournée de révision que celui-ci a demandé une enquête. Appuyez-la de votre publicité. Faites connaître cet humble, ce vaillant, qui, médaillé militaire de 1870, affronte aujourd'hui la mort sur un champ de bataille plus obscur, mais non moins terrible que ceux de cette funeste époque, et vous vous ferez certainement l'interprète de toute une population.

Le fait que signale avec une juste admiration le correspondant republicain du *Petit Méridional* n'est pas une exception. Notre vaillant clergé nous a habitués à de pareils actes de dévouement. Ces jours-ci encore, nous apprenions la visite aux varioleux de Beaurières de S. G. Mgr Cotton. En même temps, deux vicaires de Calais succombaient aux maladies qu'ils avaient contractées au chevet des malades.

L'utilité des bandits. — Nous trouvons dans une corre